

Banques japonaises : une sortie de crise longue et difficile

Sébastien Clanet
Économiste
Service des économies
étrangères
Direction des études
et de la recherche
Banque de France



Les prévisions font apparaître une baisse du PNB des banques japonaises pour l'exercice en cours, en raison notamment d'une faible demande de crédit et d'une réduction des activités de marché.

Les résultats de l'exercice 1996-1997 des banques japonaises, clos le 31 mars, ont vu les principaux établissements financiers sortir du rouge. Pour autant, le système bancaire japonais négocie toujours une sortie de crise difficile : fruit de l'euphorie de la fin des années quatre-vingt (hausse du crédit bancaire, explosion du prix des actifs, prises de risques excessives et spéculation immobilière), l'éclatement de la bulle financière a révélé la difficulté des banques japonaises à s'adapter à un environnement devenu plus concurrentiel. Le provisionnement des créances, la présence au bilan d'une forte quantité d'actifs peu performants, pèsent encore sur les performances.

L'ampleur de la crise a poussé le gouvernement japonais à s'engager dans une politique d'assainissement plus rapide du secteur : les faillites récentes en sont la conséquence. De même, la restructuration du secteur bancaire devra être encouragée par des adossements ou prises de contrôle, voire par l'entrée de firmes étrangères au capital de certaines banques.

Le système financier japonais traverse l'une des phases de son développement les plus difficiles : après avoir subi de plein fouet les effets du retournement conjoncturel des marchés lors de l'effondrement des prix des actifs dès 1989, les banques nippones doivent à l'heure actuelle préserver un niveau de rentabilité déjà très entamé, tout en poursuivant l'assainissement de leurs bilans et le provisionnement de leurs stocks de créances douteuses.

La perte de crédibilité du système bancaire japonais contraste avec sa montée en puissance dans les années 80, allant jusqu'à occuper les premières places du classement mondial. Les grandes banques ont mal su gérer le passage à un environnement domestique plus libre, qui a augmenté leur sensibilité aux chocs financiers, et la montée des risques. La prise de risque excessive n'est pas uniquement la conséquence de positions spéculatrices sur les marchés boursier ou immobilier. En effet, la baisse de l'activité traditionnelle d'octroi de crédit aux grands groupes industriels a poussé les institutions financières à se tourner vers des marchés par nature plus risqués sur lesquels leur expertise était moins développée (particuliers et PME).

L'image que le secteur bancaire japonais présentera au début du siècle prochain dépend ainsi directement de sa capacité actuelle à mettre en œuvre

des réformes jugées indispensables. Il y sera poussé, non seulement par le verdict des marchés (qui lui ont déjà imposé une prime de risque, le «Japan premium», qui est revenu à 0,1 point de pourcentage, après un sommet de 0,5 point en 1995), mais également par l'attitude plus interventionniste du gouvernement japonais.

Un héritage très lourd

Les banques japonaises souffrent de la gestion d'un héritage très lourd, conséquence directe de leurs erreurs d'appréciation des risques et du retour à une certaine rigueur monétaire au début des années 90. Au cours de l'exercice 1995-1996, le montant cumulé des créances douteuses, des créances improductives et des prêts restructurés (rééchelonnés et inférieurs au taux d'escompte) de l'ensemble du système financier atteignait plus de 8 % du PIB. Les gains réalisés sur les portefeuilles obligataires des banques grâce à la baisse des taux et la réalisation de plus-values latentes présentes dans leur bilan ont permis aux banques de réaliser des bénéfices d'exploitation importants en 1995, dont une grande partie a été massivement provisionnée pour couvrir les créances douteuses en stocks : ainsi, en 1995-1996, 17 des 21 plus grandes banques japonaises ont affiché des pertes nettes. Compte tenu des provisions passées et des pertes an-

Résultats des 10 City Banks pour l'exercice 1996-1997

Année fiscale 1996-1997, en milliards de yens, évolution sur un an en pourcentage.

	Créances douteuses		Ratio de couverture	Abandons et réserves de créances		Bénéfices dégagés sur les métiers de base		Bénéfices avant impôts	Bénéfices nets	Ratio AFP (1)
Tokai	959,9	-17 %	68,2 %	162,1	-80 %	161,8	-28 %	43,3	39,5	9,09 %
Asahi	624,3	-20 %	62,7 %	406,6	-20 %	152,6	-25 %	24,4	21,4	8,70 %
Fuji	1582	-8 %	55,6 %	323,3	-71 %	327,2	-30 %	31,2	53,9	9,22 %
Dai-Ichi Kangyo	1333,5	-3 %	51,5 %	620,1	+10 %	391,3	-25 %	-349,9	-353,9	8,75 %
Sakura	1429,2	-26 %	50,3 %	503	-47 %	281,7	-15 %	58,9	51	8,92 %
Sanwa	870,4	-25 %	48,4 %	460,4	-52 %	355,3	-28 %	42,7	41,2	9,1 %
Tokyo-Mitsubishi	911,8	-21 %	47 %	338,2	-37 %	525,3	-19 %	94,7	43,8	9,28 %
Sumitomo	911,8	-39 %	46,2 %	326,4	-8 %	338,2	-18 %	51,5	35,3	8,75 %
Hokkaido	933	-2 %	34,5 %	82,3	-69 %	55	-9 %	1	6,1	9,34 %
Daiwa	565,5	-19 %	34,2 %	133,2	-60 %	98,2	-31 %	4,1	13,5	9,02 %

(1) Ratio d'adéquation des fonds propres.

Sources : Banques, Nikkei Weekly.

Hausse des bénéfices en 1996-1997...

L'effort sensible de provisionnement des créances douteuses engagé en 1996 par les grandes banques s'est ralenti au cours de l'exercice 1996-1997, l'évolution conjoncturelle de l'économie japonaise et la stabilité des taux créant un environnement moins favorable. De plus, il était difficile pour les institutions les plus importantes de présenter des comptes dans le rouge pour la seconde année consécutive. Ainsi, une seule des dix City Banks a affiché un résultat avant impôt et après provisions négatif en mars dernier (la Dai-Ichi Kangyo Bank, qui a en revanche passé 620,1 milliards de yens en provisions, en hausse de 10 % sur l'année précédente). Les bénéfices dégagés sur les métiers de base des City Banks ont cependant reculé de près de 23 % par rapport à l'an passé (pour un montant de 2 687 milliards de yens, soit 120 milliards de francs), freinant ainsi l'effort de provisionnement.

... mais l'effort de provisionnement diminue

Parallèlement, le montant agrégé des créances douteuses déclarées par les banques a reculé à 10,12 trillions de yens – une diminution de 18 % par rapport à l'exercice précédent. L'effort de provisionnement se prolonge en 1996-1997, mais son rythme décélère : si le ratio de couverture moyen des créances douteuses pour les 10 City Banks atteint désormais environ 50 %, le montant global des provisions diminue de 43 % sur un an. En outre, le fossé séparant les établissements les plus avancés en matière de provisionnement et ceux considérés comme plus fragiles s'est élargi : l'écart en termes de ratio de couverture des créances douteuses entre le haut (Banque Tokai, à 68,2 %) et le bas du classement (banque Daiwa, à 34,2 %) a augmenté de 6,6 points de pourcentage depuis l'an passé. Le ratio d'encours douteux sur le total des créances souligne aussi les difficultés auxquelles vont devoir faire face les acteurs les plus faibles : si la banque

Tokyo-Mitsubishi affiche un niveau de 2,1 %, Hokkaido se situe encore à 13,4 % et Daiwa à 5,3 %.

Les banques dans leur ensemble n'ont donc pas été en mesure de reconduire l'effort de provisionnement exceptionnel de 1995-1996, du fait de la baisse de leur bénéfice d'exploitation. La stabilité des taux, la faiblesse des marges d'intérêt, l'atonie de la demande de crédit et du marché obligataire se sont conjuguées à l'accès de faiblesse de la Bourse de Tokyo, créant un environnement défavorable à l'activité bancaire : l'indice Nikkei a en effet chuté de 15,8 % au cours du dernier exercice fiscal, réduisant de 1 400 milliards de yens la valeur des portefeuilles d'investissement des grandes banques. Afin de limiter leurs pertes de réévaluation d'actifs et de dégager des réserves à provisionner, les banques ont donc été amenées à réaliser des plus-values latentes, à hauteur de 2 300 milliards de yens. Cette démarche a été suivie par les trois banques de crédit à long terme, dont deux (Industrial Bank of

Japan et Long Term Credit Bank) enregistrent des bénéfices, tandis que la troisième (Nippon Credit Bank), à la suite de pertes nettes et d'une solvabilité compromise, fait l'objet d'un plan de sauvetage de place et d'une restructuration d'urgence.

Les perspectives du secteur bancaire pour l'exercice en cours ne paraissent pas favorables, surtout si les autorités monétaires décidaient de relever quelque peu des taux situés à des niveaux historiquement bas (le taux d'escompte est maintenu à 0,5 % depuis septembre 1995). Takeshi Yano, *executive director* de la banque Tokyo-Mitsubishi a ainsi déclaré s'attendre à une réduction des bénéfices liés aux activités de marché de son propre établissement (considéré comme l'un des plus sains), prévoyant une baisse de 18 % du bénéfice d'exploitation en 1997. Suivant ce mouvement, les prévisions des dix City Banks décrivent une baisse de près de 14 % de leur produit net bancaire pour l'exercice en cours.

noncées, le montant total des créances douteuses de l'ensemble des établissements de dépôts (les 21 banques nationales (1), les banques régionales et les institutions financières coopératives) a été ramené à 34 700 milliards de yens (330 milliards de dollars) fin 1996, contre 38 000 à mi-exercice (fin septembre 1995).

Un système fragilisé par ses acteurs les plus faibles...

La situation demeure très inégale entre les grandes banques, dont la majeure partie pourraient achever l'apurement de leur bilan avant le siècle prochain, et les institutions de taille plus modeste, dont certaines sont ex-

trêmement fragilisées, en raison de la spécialisation de leurs activités ou de leur situation financière déjà difficile : par exemple, les coopératives agricoles locales, qui échappent à la surveillance du ministère des finances, ou les sociétés de prêt au logement, dont la situation a nécessité la mise en place d'un plan de sauvetage global

comportant une aide financière de l'État (près de 685 milliards de yens), la majeure partie du financement étant assumée par les City Banks.

La difficulté éprouvée par les principales banques à effectuer des réserves de provisionnement à un rythme plus rapide que celui de l'apparition de nouvelles créances douteuses est non seulement l'effet direct de la baisse continue des prix de l'immobilier, mais aussi la conséquence de la prise en compte tardive de certaines créances, qui n'étaient pas comptabilisées comme douteuses au cours des exercices précédents. L'information disponible sur le niveau des stocks de crédits douteux restait très vague avant 1995 : les créances déclarées auparavant et celles des Jusen étaient loin de représenter la totalité des concours accordés par les banques aux sociétés immobilières. De nombreuses autres institutions financières non bancaires, pour la plupart filiales des vingt plus grandes banques de la place, ont également contribué à la distribution sans réserve des crédits qui ont pour partie alimenté la bulle financière et ces engagements n'ont été que récemment pris en compte dans le calcul des risques de crédit. Le ministère japonais des finances évaluait en 1996 à 36 000 milliards de yens (environ 1 740 milliards de francs) les engagements des banques commerciales sur les établissements financiers non bancaires, dont 7 000 milliards au moins seraient douteux. Le sauvetage des Jusen, difficilement orchestré par le gouvernement en raison de l'opposition de l'opinion à l'utilisation de l'argent public, n'apparaît maintenant que comme le prélude à une restructuration progressive mais profonde du système financier japonais.

... et une rentabilité insuffisante

Les portefeuilles de banques nippones contiennent ainsi une très lourde charge d'actifs très peu performants qui pèsent sur la rentabilité de leur capital et de leurs investisse-

ments, faibles par rapport aux standards internationaux. De fait, la disparition définitive de l'héritage de la bulle financière suppose la vente des actifs immobiliers qui constituent les principaux collatéraux des crédits douteux. La difficulté de cette mesure apparaît pleinement lorsque l'on considère le manque de liquidité du marché immobilier japonais et la chute des prix des logements, qui a pourtant décéléré au cours des derniers mois.

Changement d'attitude des autorités...

Le sentiment de crise, propice à l'annonce de réformes, a été aggravé en 1996 par le changement d'attitude des autorités japonaises vis-à-vis des acteurs les plus faibles du marché (banques régionales et coopératives de crédit). En effet, l'exemple de la banque Hanwa a démontré que le dépôt de bilan d'une institution financière était à présent concevable, bien que le principe de garantie des dépôts reste intangible. La Deposit Insurance Corporation (DCI, le fonds japonais de garantie des dépôts), créée pour faire face aux difficultés du secteur bancaire, a d'ailleurs eu accès, dès le milieu de l'année 1996, aux lignes de crédit d'urgence de la Banque du Japon.

Cette modification de ligne de conduite était nécessaire pour restaurer la confiance des marchés dans la capacité des autorités à gérer la crise. Cependant, elle atteint rapidement ses limites, lorsque la taille des institutions en difficulté dépasse un certain seuil : le récent plan de restructuration et de recapitalisation de la Nippon Credit Bank, organisé par les autorités de tutelle, a largement fait appel à la solidarité de place : l'équivalent de 8 milliards de francs ont été levés par placement d'actions nouvelles auprès de grandes institutions financières, d'abord réticentes à souscrire à cette augmentation de capital. Si le principe du soutien de l'État à l'ensemble des établissements finan-

ciers, dans un pays surbancairisé, est maintenant dépassé, le *too big to fail* demeure d'actualité, de façon compréhensible.

... et accélération de la déréglementation

Le «big bang» financier annoncé par le Cabinet Hashimoto témoigne de la volonté des autorités de tutelle de profiter du sentiment d'urgence pour créer un environnement plus favorable à l'initiative, qui permette une accélération de la modernisation des structures et du mode de gestion des banques. Avant même que l'assainissement du bilan des banques soit achevé, de nouvelles réformes financières devraient être réalisées, afin d'aboutir à «un système financier solide constituant la base d'une économie saine», selon les vœux du gouvernement. Les raisons avancées tiennent à la volonté de procéder à une meilleure allocation de l'épargne japonaise (évaluée à environ 1 200 trillions de yens, soit plus de 50 000 milliards de francs), ainsi qu'à un rattrapage des marchés financiers américains et européens en termes de modernisation et d'intégration.

La nécessité pour la Bourse de Tokyo de faire face à la concurrence des autres places financières asiatiques (principalement Singapour et Hong-kong), aux régulations moins contraignantes et aux coûts moins élevés, constitue également un argument de poids, comme la volonté de faciliter l'usage du yen au moment où l'arrivée de l'euro pourrait modifier les rapports de force monétaires internationaux. Les réformes les plus importantes déjà annoncées donnent la mesure de la volonté du gouvernement :

- suppression des dernières mesures de contrôle des changes ;
- déréglementation des commissions de courtage et suppression de l'impôt de bourse ;
- approfondissement du processus de décloisonnement des activités financières pour favoriser la concurrence dans les activités de banque et de titres ;
- allègement du système fiscal, légal (Code de commerce), et mise en conformité du système comptable japonais aux normes internationales (Comité de Bâle) ;
- assouplissement des règles relatives à la gestion des fonds de pension et ouverture aux investisseurs et gestionnaires étrangers ;

La sortie de la crise ne passe pas seulement par une politique de provisionnement agressive des banques, mais aussi par la capacité du système dans son ensemble à faire face aux risques de faillite des établissements les plus faibles.

Bilan provisoire de la crise

La crise aura tout d'abord révélé les faiblesses structurelles d'un système financier encore trop figé et cloisonné : la sous-capitalisation des banques japonaises, longtemps masquée par la comptabilisation des plus-values latentes, et leur dépendance par rapport aux évolutions de la bourse de Tokyo sont devenues plus apparentes. L'ampleur des pertes potentielles, désormais

assez bien connue, a forcé les institutions financières à apurer leur bilan avec une vigueur certaine, mais qui reste liée aux évolutions de la conjoncture : un certain nombre de fusions-restructurations s'avère donc indispensable au sein du secteur, qui reste encore fragile dans son ensemble mais conserve un rôle essentiel au sein de l'économie mondiale.

La crise a également poussé les autorités à se départir de leur approche gradualiste, préjudiciable à la crédibilité du système dans son ensemble, et à accélérer le rythme des réformes. Pourtant, la faillite de nombreuses institutions bancaires a également mis en valeur les lacunes du système actuel de contrôle financier, partagé entre la Banque centrale, le ministère des finances, le ministère de l'agriculture (pour les coopératives

agricoles) et certaines administrations régionales, voire locales. L'annonce par le Cabinet Hashimoto de la création d'une entité chargée du contrôle bancaire, indépendante du ministère des finances, constitue un pas décisif dans la bonne direction, mais ne pourra à elle seule résoudre l'ensemble des difficultés du secteur, surtout si la polarisation entre établissements sains et faibles s'accroît.

• poursuite de la libéralisation du secteur de l'assurance, notamment en réformant le système des organismes de cotation en assurance-dommage (ouverture généralisée des marchés de gré à gré et des valeurs mobilières).

En outre, le gouvernement devrait rendre possible d'ici l'an 2000 la constitution de *holdings* financiers regroupant des activités de courtage, d'assurance et de services financiers traditionnels. Selon le plan prévu, les banques pourraient, dès le 1^{er} avril 1999, créer des filiales actives dans le courtage, le crédit-bail et l'émission des cartes de crédit. Un an plus tard, elles auront accès aux activités d'assurance. Les compagnies d'assurance pourraient, elles, proposer l'ensemble des services financiers d'une banque traditionnelle dès 1999.

Le renforcement prévisible de la concurrence...

La plupart de ces mesures devraient être mises en application d'ici mars 1999, donc à un rythme rapide qui va être difficile à soutenir par l'ensemble du secteur financier, malgré les précautions prises par le gouvernement japonais pour ne pas provoquer un bouleversement des activités qui soit trop préjudiciable à l'un des acteurs. Au sein d'une conjoncture encore marquée par l'atonie de la demande de crédit, les réformes engagées dans le cadre du «big bang» vont pourtant entraîner un renforcement supplémentaire de la concurrence dans le secteur de la distribution des produits d'investissement ou de la

souscription de titres, à un moment où les commissions de portage vont également être déréglementées.

... devrait favoriser la restructuration du secteur

La fin progressive des activités de niche ou des secteurs protégés devrait ainsi pousser les banques à se restructurer de manière plus rapide, après s'être attaquées à la réduction du stock de leurs créances douteuses : cette transformation nécessaire du paysage bancaire japonais s'effectue pourtant dans un contexte dans lequel les principaux établissements ne font preuve que d'une rentabilité réduite, ce qui amenuise leur attrait pour les investisseurs et leur possibilité de s'adresser au marché (ce d'autant plus que le coût de refinancement ne restera pas nécessairement fixé aux bas niveaux actuels).

Le secteur bancaire privé doit de plus faire face à la concurrence des institutions financières publiques, en particulier du réseau postal, dont les dépôts sont garantis par l'État. En matière de compétitivité-coût, les banques japonaises, qui ont d'ores et déjà beaucoup accru leurs économies d'échelles, disposent maintenant d'une marge de manœuvre assez réduite, à moins de se lancer dans des restructurations drastiques comme celui de la Nippon Credit Bank, justifié par une situation d'urgence, cet établissement affichant des pertes pour le deuxième exercice consécutif et un ratio de solvabilité tombé sous les 3 %.

Pour autant, le niveau des coûts des banques japonaises est déjà relati-

vement bas et il semble difficile de pouvoir l'abaisser sensiblement par un accroissement du ratio capital-travail. Les banques seront donc obligées de se tourner vers une amélioration de la valeur ajoutée de leurs services et orienter leurs activités vers des domaines plus profitables, ce qui nécessitera un redéploiement du personnel, l'amélioration de sa formation et l'adaptation des structures. Le retour à une rentabilité soutenue pour les établissements les plus sains passe donc par un changement des méthodes de gestion, qui mettaient jusqu'à présent davantage l'accent sur les avantages de l'effet taille et volume d'activité que sur la qualité des actifs en portefeuilles. Ainsi, la nécessité de tirer une part plus importante du bénéfice d'exploitation des primes et commissions perçues que de marges d'intérêt désormais très réduites se fait encore plus pressante pour les banques japonaises que pour leurs homologues étrangères.

De même, il paraît nécessaire d'ouvrir le domaine de la gestion de portefeuille à des acteurs autres que les «Trust Banks» traditionnelles ou les compagnies d'assurance vie : jusqu'à ces dernières années en effet, le système traditionnel de la *main bank* et la pratique des participations croisées, qui permettaient aux institutions financières d'établir des relations privilégiées avec les entreprises, n'avaient pas permis aux banques de développer des systèmes d'analyse de risque suffisamment rigoureux et performants. ■

(1) Au nombre de 20 en 1996, depuis la fusion de la Bank of Tokyo et de la Mitsubishi Bank.